|  |
| --- |
| **Merci de ramener à l’école ces quelques documents complétés et signés pour la rentrée**  ***le LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018*.**  **Les ramener dans l’enveloppe marron.**  🞎 Fiche de renseignements  🞎 Fiche d’urgence  🞎 Fiche autorisations  🞎 Contrat de scolarisation  🞎 Règlement intérieur  🞎 Note de scolarité  attentionNous ne demandons plus d’attestation de votre assurance personnelle (responsabilité civile et individuelle accident).  Désormais, l’école est assurée par la Mutuelle Saint Christophe « Contrat collectif d’assurance » qui inclut deux volets :   * Responsabilité civile (établissement) et individuelle accidents (établissement, élèves, personnel salarié, bénévoles) * Dommages aux biens (immeubles et contenus).   Vous trouverez également dans cette enveloppe :   * le calendrier scolaire officiel pour l’année 2018-2019 * la liste des fournitures pour le primaire   **Bonnes vacances à tous !** |